



Document complémentaire à l'article
"Un « emprunt forcé » en 1795 - des pétitions à Bordeaux"

Mareilhac - commerçant - 61 Rue de la Rousselle à Bordeaux

Aux citoyens administrateurs du département de la Gironde

Par la taxe de l'emprunt forcé je me trouve porté à trois mille livres. Cette taxe ma cimille ou aux premières maisons de la ville ou aux infames agioteurs. Je ne suis ni l'un ni l'autre. Depuis onze ans je professe le même commerce avec honneur, ce qui est connu de mes concitoyens; vous avez été trompés sur mon compte et je presume trop bien de votre justice pour me livrer en proie aux méchants et aux jalloux.

Touttes mes propriétés consistent uniquement en un effet national situé rue du chai de farine qui estoit dans un état de ruine; pour éviter la chute qui menassoit j'ai été obligé de puiser toutes mes ressources & celles de mes amis pour bâtir quatre murs. Toute ma fortune bien calculée cèle pas à plus de vingt cinq mille livres; d'après cela citoyens juges ci sa nest pas par erreur que je me trouve dans cette clace, tandis que j'ai de voisins qui ont vingt fortunes comme la mienne & qui ne sont taxés que deux cents livres: je matandais à ma raison d'être taxé proportionnellement à mes facultés à quoi je me serai empressé de déffere je l'ai prouvé par l'offre que j'ai fait au bureau de perception de vingt cinq mille livres en assignats que je rendis par la présente d'être autorisé de les compter ne peuvent mieux faire.

Comptent sur votre justice autant qu'à votre zèle à venir au secours des opprimés, vous voudrez bien prendre la considération en réclamation d'un père de famille chargé de quatre enfants et le soutien depuis quatre ans d'un orphelin; s'il en estoit autrement ce que je ne puis presumer, j'aurai la douleur de voir peser sur moi l'exécution d'une loi qui me réduirait à la misère. Je suis citoyen votre dévoué concitoyen.

Bordeaux le 29 nivose an 4

*Mareilhac
rue Rousselle 61*